

I. Crédit bancaire

A fin septembre 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 084,3 MMDH, en hausse annuelle de 4,6%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	sept-23	août-23	sept-22	août-22
Crédit bancaire *	1 084,3	2,2	4,6	2,2
Agents non financiers	916,7	0,9	2,3	0,9
Entreprises non financières	503,9	1,8	2,2	1,8
Privées	442,2	2,0	-0,5	2,0
Publiques	61,7	0,5	26,4	0,5
Ménages	384,5	0,0	2,3	0,0
Agents financiers	167,7	9,3	19,4	9,3

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

La baisse annuelle de 0,5% du crédit aux ENF privées est expliquée principalement par le repli de 11,7% des facilités de trésorerie. En revanche, les prêts à l'équipement se sont accrus de 6,2%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	sept-23	août-23	sept-22	août-22
Total	442,2	2,0	-0,5	2,0
Facilités de trésorerie	197,6	1,3	-11,7	1,3
Equipement	109,6	1,1	6,2	1,1
Immobilier	50,1	0,7	-1,7	0,7
Autres crédits *	29,3	14,8	91,7	14,8
Créances en souffrance	55,7	1,2	8,9	1,2

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T3-2023, a été jugé « normal » par 80% des industriels et « difficile » par 19%. Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 68% des entreprises et en hausse selon 27% d'entre elles.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T2-2023, les critères auraient été durcis pour les crédits de trésorerie et à l'équipement et maintenus inchangés pour les prêts à la promotion immobilière. Ces constats restent valables aussi bien pour les GE que pour les TPME. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une baisse tant pour les GE que pour les TPME, et aurait concerné tous les objets de crédit hormis les prêts à la promotion immobilière où elle aurait stagné.
- Au T3-2023, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 5,36%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 5,05% pour les GE et à 5,75% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T3-2023	T2-2023	T1-2023
Entreprises non financières	5,32	5,22	4,98
Entreprises privées	5,36	5,27	5,03
TPME *	5,75	5,77	5,48
GE**	5,05	5,01	4,79

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 2,3%, recouvrant principalement des accroissements de 2,1% des prêts à l'habitat et de 0,6% des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 20,9 MMDH après 18,2 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	sept-23	août-23	sept-22	août-22
Total	384,5	0,0	2,3	0,0
Habitat	242,4	0,1	2,1	0,1
Mourabaha immobilière*	20,9	0,8	14,6	0,8
Consommation	57,5	-0,3	0,6	-0,3

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T2-2023, les banques déclarent un durcissement des critères d'octroi tant pour les prêts à la consommation que pour les prêts à l'habitat. Pour la demande, elle aurait baissé aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits, ils ressortent, au T3-2023, globalement en hausse à 5,95%, avec une progression à 4,74% pour les crédits à l'habitat et une baisse à 7,25% pour ceux à la consommation.

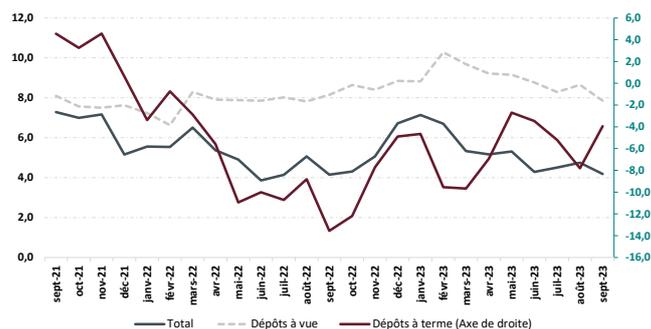
Taux débiteurs par objet (en %)

	T3-2023	T2-2023	T1-2023
Ménages	5,95	5,87	5,64
Crédits à l'habitat	4,74	4,64	4,36
Crédits à la consommation	7,25	7,27	6,95

II. Dépôts bancaires

- A fin septembre 2023, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1 132,1 MMDH, enregistrant une hausse de 4,2% comparativement au même mois de l'année précédente.
- Les dépôts des ménages ont atteint 848,3 MMDH, en hausse annuelle de 4,9%, avec 201,4 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 7,4% à 190,7 MMDH à fin septembre.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois a enregistré, d'un mois à l'autre, une hausse de 15 points de base à 2,52%, tandis que celui des dépôts à 12 mois a accusé un repli de 4 points de base pour s'établir à 2,49%.
- Le taux minimum de rémunération des comptes d'épargne a été fixé à 2,98% pour le deuxième semestre 2023, soit une hausse de 147 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	sept-23	août-23	juil-23	juin-23	mai-23
Comptes à terme					
6 mois	2,52	2,37	2,65	2,41	2,50
12 mois	2,49	2,53	2,86	2,85	3,14